Projets en partenariat avec l'école départementale de musique (EDM)

publié le 25/06/2021 - mis à jour le 29/09/2023

Descriptif :

L'école départementale de musique (EDM) propose des musiciens titulaires du DUMI qui interviennent sur des projets de classe des écoles du département.

L'École Départementale de Musique (EDM) propose des musiciens titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) pour vous accompagner sur vos projets musicaux et intervenir dans vos classes.

Attention, chaque directeur d'école devra vérifier de pouvoir assurer le financement (commune, communauté de communes, Sivos, Ape, coopérative...)

Le coût d'une intervention est de 58€/heure.

Seul le CTEAC de la communauté de communes des 4B permet le financement d'un certain nombre d'interventions. Un appel à candidature spécifique sera envoyé aux écoles concernées. Celles qui ne seront pas retenues pourront néanmoins faire appel à l'Edm en prévoyant un autre type de financement.

Pour l'année 2023 / 2024 : Si vous souhaitez monter un projet musical, il vous faudra prendre contact directement avec L'Ecole départementale de musique au 05.16.09.50.13 ou par mail à nalbert@lacharente.fr. Elle vous accompagnera dans l'élaboration de votre projet et vous mettra en lien avec l'antenne de l'Edm de votre secteur ou avec l'intervenant qui sera le plus à même de répondre à vos besoins.

Par la suite, l'intervenant prendra contact avec vous.

Au niveau institutionnel, une fois votre projet construit, il vous faudra le déposer sur la plateforme ADAGE. A noter que cela n'incombe pas au directeur mais pourra être fait par l'enseignant qui mène le projet. Il suffira au directeur d'ouvrir les droits aux enseignants de son école. Vous y accédez via l'intranet académique, par Iprof Arena (bandeau à droite).

Si vous avez besoin d'aide, je me tiens à votre disposition (élaboration du projet , adage...). N'hésitez-pas à me contacter par mail : cpd.musique16@ac-poitiers.fr ou par téléphone : 05 17 84 02 25

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.